

COORDINATION DES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONNALISATION DE L'UNIVERSITÉ
DE SIKASSO

AVIS AUX CANDIDATS POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR
LA SÉLECTION EN VUE D'UNE INSCRIPTION À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT RURAL (IUDR)

La coordination des activités d'opérationnalisation de l'Université de Sikasso informe le public de l'ouverture du dépôt des dossiers de candidature pour la sélection en vue de s'inscrire à l'Institut Universitaire pour le Développement Rural (filiale : **Technologies Alimentaires**) de l'Université de Sikasso au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Peuvent faire acte de candidature

- Les candidats de nationalité malienne remplissant les conditions suivantes :
- être titulaires du Baccalauréat de la session 2023 (ou d'un diplôme reconnu équivalent) ;
- être titulaires du Brevet de Technicien (BT2) en Agronomie, en Agro-Pastoral ou en Technologies Alimentaires des sessions de : 2020, 2021, 2022 et 2023.

Pièces à fournir pour le dépôt des dossiers :

• **Pour les bacheliers :**

- Une demande de candidature, signée et timbrée à 200 F CFA, adressée au Coordinateur des activités d'opérationnalisation de l'Université de Sikasso. Cette demande comportera les mentions suivantes : nom, prénoms et contact du candidat ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation du Baccalauréat ou tout diplôme reconnu équivalent ;
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un certificat de nationalité ;
- Cinq mille (5 000) F CFA de frais de dépôt de dossier (non remboursable).

• **Pour les détenteurs de BT2 :**

- Une demande de candidature, signée et timbrée à 200 F CFA, adressée au Coordinateur des activités d'opérationnalisation de l'Université de Sikasso. Cette demande comportera les mentions suivantes : nom, prénoms et contact du candidat ;
- Une copie certifiée conforme du Brevet de Technicien ou tout diplôme reconnu équivalent ;
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un certificat de nationalité ;
- Cinq mille (5 000) FCFA de frais de dépôt de dossier (non remboursable).

Les dossiers de candidature seront déposés au Gouvernorat de la région de Sikasso, auprès du chef de personnel, au plus tard le vendredi 26 janvier 2024 à 16h30.

• **Frais d'inscription**

- Bacheliers : 6 000 F CFA
- Détenteurs de BT2 : 51 000 F CFA

Sikasso, le 15 janvier 2024

Le coordinateur,



Professeur Badie DIOURTE

